

**Plan de formation
relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de
graphiste CFC**

**Aide à la planification pour les entreprises formatrices (facultatif)
Résumé des objectifs évaluateurs par semestre**

Légende

- Le plan de formation régit de façon contraignante les *objectifs évaluateurs* qui doivent être enseignés pour chaque *année de formation*. Ceci pour les trois lieux de formation : l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises. L'attribution des cours par semestre permet d'avoir une compréhension plus approfondie de la structure du plan de formation.
- Ce résumé montre dans quel *semestre* les *objectifs évaluateurs* doivent être enseignés par l'entreprise formatrice pour que les trois lieux de formations puissent collaborer de manière idéale.
- Ce document sert comme check-list pour vérifier de façon continue le niveau de la formation et la préparation du rapport de formation.

L'organisation des contenus pour atteindre les objectifs évaluateurs selon le plan de formation relève de la compétence de l'entreprise formatrice. Cette dernière est autorisée à organiser les objectifs évaluateurs selon ses besoins et conditions propres, mais en respectant les objectifs de l'année de formation et le plan de formation obligatoire.

La condition pour que le plan de formation soit utilisé avec succès, est que les formateurs/rices et les apprentis soient prêts à en étudier scrupuleusement la logique interne et les implications. Il en va de même des autres outils pédagogiques mis à disposition.

1^{er} semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.6	Projet				
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.				
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.				
3.7	Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.				
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.				
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.				
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.				
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.				
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.				

3.9 Réalisation

3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.				
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				

2^e semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.6	Projet				
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.				
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.				
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.				
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.				
3.7	Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.				
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.				
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.				
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.				
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.				

3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique.				
3.9	Réalisation				
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.				
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				

3^e semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.2	Analyse				
3.2.1.3	... de définir, pour un mandat de création graphique, les actions qui découlent des objectifs convenus dans le cadre d'un briefing.				
3.2.1.5	... d'optimiser un briefing donné sur la base des résultats de sa propre analyse de marché et des tendances majeures dans le design graphique.				
3.2.2.4	... d'indiquer le fonctionnement optimal de la collaboration avec les mandants dans le cadre d'une recherche.				
3.2.2.6	... démontrer, dans le cadre de leur projet, comment la concurrence des mandants réagit aux tendances générales.				
3.2.2.9	... de collecter des informations qui soutiennent à bon escient la résolution du mandat de création graphique.				
3.2.3.3	... d'analyser de manière systématique les résultats de leur recherche sous l'angle des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.5	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat et pour les objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.6	... de déduire des conclusions des actions et mesures concrètes et ciblées pour l'exécution du mandat de création graphique.				
3.2.4.3	... d'utiliser pour leur projet, leur mandant et son environnement la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation.				
3.2.4.5	... de concevoir une documentation claire, bien structurée et adaptée à la demande de mandant.				

3.6 Projet				
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.			
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.			
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.			
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.			
3.6.7.4	... d'effectuer, pour un projet de création graphique, des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis.			
3.6.8.3	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques spécifiques des mandants.			
3.7 Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.			
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.			
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.			
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.			
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.			
3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.			
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.			
3.7.4.6	... dans le cadre de divers types de projets, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif.			
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.			
3.7.4.8	... d'optimiser les images sous l'angle de la conception graphique.			
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique.			
3.7.4.10	... d'optimiser le choix du matériel pour la réalisation.			
3.7.4.11	... d'optimiser la conception des détails pour les supports imprimés.			
3.9 Réalisation				
3.9.1.4	... de se procurer, auprès des mandants et des autres personnes concernées, toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique.			

3.9.1.6	... de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des informations livrées par les mandants et les autres personnes concernées en vue de la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.				
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.				
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.6.2	... d'utiliser correctement les moyens auxiliaires courants pour la réalisation d'un projet.				
3.9.7.2	... de justifier le recours à des spécialistes de manière convaincante et correcte sous l'angle professionnel.				
3.9.7.3	... sur la base de critères prédéfinis, de choisir parmi plusieurs spécialistes celui qui convient le mieux.				
3.9.7.4	... de formuler correctement un mandat à l'intention de spécialistes associés au projet.				
3.9.8.5	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.8.6	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus de rechange envisageables pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.9.3	... d'encadrer le processus de production sous l'angle de l'assurance qualité.				
3.9.9.5	... d'évaluer de manière compétente les résultats de la production sur la base de critères techniques.				
3.9.10.3	... de proposer pour la réalisation, en indiquant les motifs, des procédés de production appropriés et écologiques usuels dans l'industrie des arts graphiques.				
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				

4^e semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.2	Analyse				
3.2.1.3	... de définir, pour un mandat de création graphique, les actions qui découlent des objectifs convenus dans le cadre d'un briefing.				
3.2.1.5	... d'optimiser un briefing donné sur la base des résultats de sa propre analyse de marché et des tendances majeures dans le design graphique.				
3.2.2.4	... d'indiquer le fonctionnement optimal de la collaboration avec les mandants dans le cadre d'une recherche.				
3.2.2.6	... démontrer, dans le cadre de leur projet, comment la concurrence des mandants réagit aux tendances générales.				
3.2.2.9	... de collecter des informations qui soutiennent à bon escient la résolution du mandat de création graphique.				
3.2.3.3	... d'analyser de manière systématique les résultats de leur recherche sous l'angle des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.5	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat et pour les objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.6	... de déduire des conclusions des actions et mesures concrètes et ciblées pour l'exécution du mandat de création graphique.				
3.2.4.3	... d'utiliser pour leur projet, leur mandant et son environnement la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation.				
3.2.4.5	... de concevoir une documentation claire, bien structurée et adaptée à la demande de mandant.				

3.3 Planification

3.3.1.3	... de gérer leur calendrier détaillé couvrant toutes les étapes du projet.				
3.3.1.5	... de planifier les moyens de communication en fonction des objectifs de communication généraux et des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.3.1.6	... de respecter les données budgétaires dans leur planification.				
3.3.1.7	... de respecter les aspects écologiques dans leur planification.				
3.3.2.1	... de discerner les principales interfaces dans le déroulement d'un projet.				
3.3.2.2	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, de quelle manière les partenaires qui collaborent au projet sont pris en compte dans le calendrier.				
3.3.2.3	... d'expliquer de quelle manière ils assurent la coordination du projet.				
3.3.3.3	... d'expliquer le plan du projet de manière pertinente et détaillée au mandant et aux partenaires concernés.				
3.3.3.5	... de proposer de manière convaincante au mandant le choix des moyens de communication.				
3.3.3.6	... de tenir compte de l'avis du mandant dans la planification du projet.				

3.6 Projet

3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.				
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.				
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.				
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.				
3.6.7.4	... d'effectuer, pour un projet de création graphique, des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis.				
3.6.7.7	... de faire un dessin adapté aux objectifs de communication fixés, en tant que briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				
3.6.7.9	... de créer une illustration novatrice sous la forme d'un projet pour un briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				
3.6.8.3	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques spécifiques des mandants.				
3.6.8.6	... d'élaborer de manière professionnelle des projets destinés aux médias électroniques en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques des mandants.				

3.7 Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.			
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.			
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.			
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.			
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.			
3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.			
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.			
3.7.4.6	... dans le cadre de divers types de projets, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif.			
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.			
3.7.4.8	... d'optimiser les images sous l'angle de la conception graphique.			
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique.			
3.7.4.10	... d'optimiser le choix du matériel pour la réalisation.			
3.7.4.11	... d'optimiser la conception des détails pour les supports imprimés.			
3.7.4.12	... d'optimiser la conception des détails pour les supports électroniques.			
3.9 Réalisation				
3.9.1.4	... de se procurer, auprès des mandants et des autres personnes concernées, toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique.			
3.9.1.6	... de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des informations livrées par les mandants et les autres personnes concernées en vue de la réalisation d'un projet graphique.			
3.9.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.			
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.			
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.			
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.			
3.9.6.2	... d'utiliser correctement les moyens auxiliaires courants pour la réalisation d'un projet.			

3.9.7.2	... de justifier le recours à des spécialistes de manière convaincante et correcte sous l'angle professionnel.				
3.9.7.3	... sur la base de critères prédéfinis, de choisir parmi plusieurs spécialistes celui qui convient le mieux.				
3.9.7.4	... de formuler correctement un mandat à l'intention de spécialistes associés au projet.				
3.9.8.5	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.8.6	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus de rechange envisageables pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.9.3	... d'encadrer le processus de production sous l'angle de l'assurance qualité.				
3.9.9.5	... d'évaluer de manière compétente les résultats de la production sur la base de critères techniques.				
3.9.10.3	... de proposer pour la réalisation, en indiquant les motifs, des procédés de production appropriés et écologiques usuels dans l'industrie des arts graphiques.				
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				

5^e semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.1.3.3	... préparer un portfolio professionnel pour un atelier, la section graphique d'une agence de communication ou de publicité ou de leurs clients.				
3.1.3.5	... d'utiliser les médias appropriés pour la présentation de projets.				
3.1.4.1	... d'expliquer, en leurs propres termes, le rôle et la fonction d'un réseau de contacts en tant qu'instrument ciblé de marketing.				
3.1.4.2	... de présenter, à l'aide d'exemples, de quelle manière des contacts peuvent être établis dans le cadre d'un réseau.				
3.1.4.3	... de décrire, à l'aide d'exemples, comment entretenir des relations d'affaires.				
3.2	Analyse				
3.2.1.3	... de définir, pour un mandat de création graphique, les actions qui découlent des objectifs convenus dans le cadre d'un briefing.				
3.2.1.5	... d'optimiser un briefing donné sur la base des résultats de sa propre analyse de marché et des tendances majeures dans le design graphique.				
3.2.2.4	... d'indiquer le fonctionnement optimal de la collaboration avec les mandants dans le cadre d'une recherche.				
3.2.2.6	... démontrer, dans le cadre de leur projet, comment la concurrence des mandants réagit aux tendances générales.				
3.2.2.9	... de collecter des informations qui soutiennent à bon escient la résolution du mandat de création graphique.				
3.2.3.3	... d'analyser de manière systématique les résultats de leur recherche sous l'angle des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				

3.2.3.5	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat et pour les objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.6	... de déduire des conclusions des actions et mesures concrètes et ciblées pour l'exécution du mandat de création graphique.				
3.2.4.3	... d'utiliser pour leur projet, leur mandant et son environnement la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation.				
3.2.4.5	... de concevoir une documentation claire, bien structurée et adaptée à la demande de mandant.				
3.3	Planification				
3.3.1.3	... de gérer leur calendrier détaillé couvrant toutes les étapes du projet.				
3.3.1.5	... de planifier les moyens de communication en fonction des objectifs de communication généraux et des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.3.1.6	... de respecter les données budgétaires dans leur planification.				
3.3.1.7	... de respecter les aspects écologiques dans leur planification.				
3.3.2.1	... de discerner les principales interfaces dans le déroulement d'un projet.				
3.3.2.2	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, de quelle manière les partenaires qui collaborent au projet sont pris en compte dans le calendrier.				
3.3.2.3	... d'expliquer de quelle manière ils assurent la coordination du projet.				
3.3.3.3	... d'expliquer le plan du projet de manière pertinente et détaillée au mandant et aux partenaires concernés.				
3.3.3.5	... de proposer de manière convaincante au mandant le choix des moyens de communication.				
3.3.3.6	... de tenir compte de l'avis du mandant dans la planification du projet.				
3.4	Idée				
3.4.1.5	... d'appliquer de manière ciblée au moins trois méthodes de développement d'idées.				
3.4.1.9	... de développer, pour des mandats de création graphique, des idées novatrices à l'aide de moyens créatifs.				
3.4.2.4	... d'établir, pour des mandats de création graphique, un catalogue de critères pour l'évaluation de leurs propres idées.				
3.4.2.7	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leurs qualités innovatrices et conceptuelles.				
3.4.2.10	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leur intention de communication.				
3.4.2.13	... de choisir, pour des mandats de création graphique, l'idée appropriée sur la base des critères formulés.				
3.4.2.16	... de présenter, pour des mandats de création graphique, une idée sous la forme d'esquisses compréhensibles de manière à pouvoir utiliser ces dernières pour la concrétisation du projet de conception.				

3.4.2.19	... de commenter de manière pertinente, pour des mandats de création graphique, le potentiel d'une idée choisie.				
3.4.3.7	... d'exposer en utilisant leurs propres termes, dans le cadre de leurs projets, les tendances actuelles de la culture et de la société.				
3.4.3.9	... de tenir compte pour leurs projets du contexte socio-culturel tout en prenant en considération les instructions propres au mandat.				
3.5	Concept				
3.5.1.5	... d'élaborer un concept de création graphique sur la base du briefing du mandant et de sa propre analyse.				
3.5.1.8	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant de quelle manière le concept visuel tient compte de l'objectif de communication.				
3.5.1.11	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant comment le concept visuel tient compte des conditions générales économiques.				
3.5.1.14	... d'examiner, dans le cadre de mandats, si le projet satisfait aux conditions écologiques et climatiques notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériaux et de supports respectueux de l'environnement et les aspects écologiques et de développement durable dans le cadre de la production.				
3.5.2.4	... dans le cadre de mandats, de formuler par écrit, en utilisant la terminologie exacte, le concept visuel qu'ils ont eux-mêmes élaboré.				
3.5.2.7	... de présenter aux mandants, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept visuel ainsi que la systématique et les règles qui régissent leur application.				
3.6	Projet				
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.				
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.				
3.6.3.4	... d'appliquer à leurs projets selon les règles usuelles différentes manières de représenter l'espace.				
3.6.4.4	... d'utiliser, pour différents projets en tenant compte des données des mandants, les moyens d'expression de la dramaturgie s'appliquant à la conception de travaux graphiques.				
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.				
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.				
3.6.7.4	... d'effectuer, pour un projet de création graphique, des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis.				
3.6.7.7	... de faire un dessin adapté aux objectifs de communication fixés, en tant que briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				
3.6.7.9	... de créer une illustration novatrice sous la forme d'un projet pour un briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				

3.6.8.3	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques spécifiques des mandants.				
3.6.8.6	... d'élaborer de manière professionnelle des projets destinés aux médias électroniques en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques des mandants.				
3.6.9.3	... de présenter, en utilisant la terminologie consacrée, les répercussions de directives suprêmes de conception sur une tâche à exécuter.				
3.6.9.4	... d'élaborer de façon cohérente des projets partiels pour un projet graphique global.				
3.6.9.6	... de concevoir de manière cohérente des projets globaux complexes, qui dépassent le cadre des médias, en tenant compte des directives supérieurs en matière de communication et de création.				
3.6.10.2	... d'analyser l'idée d'un concept et de l'expliquer de manière compréhensible aux mandants.				
3.6.10.4	... d'analyser une idée exprimée sous la forme d'une esquisse et de présenter aux mandants de manière compréhensible les conséquences de sa mise en œuvre sur le plan visuel.				
3.6.11.2	... d'ouvrir de nouvelles perspectives de communication aux mandants en leur proposant des solutions innovatrices.				
3.6.11.4	... de mettre leur créativité à profit en soutenant de manière optimale les objectifs de communication des mandants.				
3.7	Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.				
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.				
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.				
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.				
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.				
3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.6	... dans le cadre de divers types de projets, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif.				
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.8	... d'optimiser les images sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique.				
3.7.4.10	... d'optimiser le choix du matériel pour la réalisation.				
3.7.4.11	... d'optimiser la conception des détails pour les supports imprimés.				

3.7.4.12	... d'optimiser la conception des détails pour les supports électroniques.				
3.8	Présentation				
3.8.2.3	... de choisir les moyens et les supports de présentation de manière à ce qu'ils soutiennent de façon optimale l'intention de communication.				
3.8.2.4	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière techniquement correcte.				
3.8.2.5	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière convaincante.				
3.9	Réalisation				
3.9.1.4	... de se procurer, auprès des mandants et des autres personnes concernées, toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.1.6	... de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des informations livrées par les mandants et les autres personnes concernées en vue de la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.				
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.				
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.6.2	... d'utiliser correctement les moyens auxiliaires courants pour la réalisation d'un projet.				
3.9.7.2	... de justifier le recours à des spécialistes de manière convaincante et correcte sous l'angle professionnel.				
3.9.7.3	... sur la base de critères prédéfinis, de choisir parmi plusieurs spécialistes celui qui convient le mieux.				
3.9.7.4	... de formuler correctement un mandat à l'intention de spécialistes associés au projet.				
3.9.8.5	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.8.6	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus de rechange envisageables pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.9.3	... d'encadrer le processus de production sous l'angle de l'assurance qualité.				
3.9.9.5	... d'évaluer de manière compétente les résultats de la production sur la base de critères techniques.				
3.9.10.3	... de proposer pour la réalisation, en indiquant les motifs, des procédés de production appropriés et écologiques usuels dans l'industrie des arts graphiques.				

3.9.11.2 ... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4 ... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6 ... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				

6^e semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.1.3.3	... préparer un portfolio professionnel pour un atelier, la section graphique d'une agence de communication ou de publicité ou de leurs clients.				
3.1.3.5	... d'utiliser les médias appropriés pour la présentation de projets.				
3.1.4.1	... d'expliquer, en leurs propres termes, le rôle et la fonction d'un réseau de contacts en tant qu'instrument ciblé de marketing.				
3.1.4.2	... de présenter, à l'aide d'exemples, de quelle manière des contacts peuvent être établis dans le cadre d'un réseau.				
3.1.4.3	... de décrire, à l'aide d'exemples, comment entretenir des relations d'affaires.				
3.2	Analyse				
3.2.1.3	... de définir, pour un mandat de création graphique, les actions qui découlent des objectifs convenus dans le cadre d'un briefing.				
3.2.1.5	... d'optimiser un briefing donné sur la base des résultats de sa propre analyse de marché et des tendances majeures dans le design graphique.				
3.2.2.4	... d'indiquer le fonctionnement optimal de la collaboration avec les mandants dans le cadre d'une recherche.				
3.2.2.6	... démontrer, dans le cadre de leur projet, comment la concurrence des mandants réagit aux tendances générales.				
3.2.2.9	... de collecter des informations qui soutiennent à bon escient la résolution du mandat de création graphique.				
3.2.3.3	... d'analyser de manière systématique les résultats de leur recherche sous l'angle des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				

3.2.3.5	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat et pour les objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.6	... de déduire des conclusions des actions et mesures concrètes et ciblées pour l'exécution du mandat de création graphique.				
3.2.4.3	... d'utiliser pour leur projet, leur mandat et son environnement la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation.				
3.2.4.5	... de concevoir une documentation claire, bien structurée et adaptée à la demande de mandant.				
3.3	Planification				
3.3.1.3	... de gérer leur calendrier détaillé couvrant toutes les étapes du projet.				
3.3.1.5	... de planifier les moyens de communication en fonction des objectifs de communication généraux et des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.3.1.6	... de respecter les données budgétaires dans leur planification.				
3.3.1.7	... de respecter les aspects écologiques dans leur planification.				
3.3.2.1	... de discerner les principales interfaces dans le déroulement d'un projet.				
3.3.2.2	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, de quelle manière les partenaires qui collaborent au projet sont pris en compte dans le calendrier.				
3.3.2.3	... d'expliquer de quelle manière ils assurent la coordination du projet.				
3.3.3.3	... d'expliquer le plan du projet de manière pertinente et détaillée au mandant et aux partenaires concernés.				
3.3.3.5	... de proposer de manière convaincante au mandant le choix des moyens de communication.				
3.3.3.6	... de tenir compte de l'avis du mandant dans la planification du projet.				
3.4	Idée				
3.4.1.5	... d'appliquer de manière ciblée au moins trois méthodes de développement d'idées.				
3.4.1.9	... de développer, pour des mandats de création graphique, des idées novatrices à l'aide de moyens créatifs.				
3.4.2.4	... d'établir, pour des mandats de création graphique, un catalogue de critères pour l'évaluation de leurs propres idées.				
3.4.2.7	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leurs qualités innovatrices et conceptuelles.				
3.4.2.10	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leur intention de communication.				
3.4.2.13	... de choisir, pour des mandats de création graphique, l'idée appropriée sur la base des critères formulés.				
3.4.2.16	... de présenter, pour des mandats de création graphique, une idée sous la forme d'esquisses compréhensibles de manière à pouvoir utiliser ces dernières pour la concrétisation du projet de conception.				

3.4.2.19	... de commenter de manière pertinente, pour des mandats de création graphique, le potentiel d'une idée choisie.				
3.4.3.7	... d'exposer en utilisant leurs propres termes, dans le cadre de leurs projets, les tendances actuelles de la culture et de la société.				
3.4.3.9	... de tenir compte pour leurs projets du contexte socio-culturel tout en prenant en considération les instructions propres au mandat.				
3.5	Concept				
3.5.1.5	... d'élaborer un concept de création graphique sur la base du briefing du mandant et de sa propre analyse.				
3.5.1.8	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant de quelle manière le concept visuel tient compte de l'objectif de communication.				
3.5.1.11	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant comment le concept visuel tient compte des conditions générales économiques.				
3.5.1.14	... d'examiner, dans le cadre de mandats, si le projet satisfait aux conditions écologiques et climatiques notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériaux et de supports respectueux de l'environnement et les aspects écologiques et de développement durable dans le cadre de la production.				
3.5.2.4	... dans le cadre de mandats, de formuler par écrit, en utilisant la terminologie exacte, le concept visuel qu'ils ont eux-mêmes élaboré.				
3.5.2.7	... de présenter aux mandants, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept visuel ainsi que la systématique et les règles qui régissent leur application.				
3.6	Projet				
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.				
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.				
3.6.3.4	... d'appliquer à leurs projets selon les règles usuelles différentes manières de représenter l'espace.				
3.6.4.4	... d'utiliser, pour différents projets en tenant compte des données des mandants, les moyens d'expression de la dramaturgie s'appliquant à la conception de travaux graphiques.				
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.				
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.				
3.6.7.4	... d'effectuer, pour un projet de création graphique, des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis.				
3.6.7.7	... de faire un dessin adapté aux objectifs de communication fixés, en tant que briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				
3.6.7.9	... de créer une illustration novatrice sous la forme d'un projet pour un briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				

3.6.8.3	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques spécifiques des mandants.				
3.6.8.6	... d'élaborer de manière professionnelle des projets destinés aux médias électroniques en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques des mandants.				
3.6.9.3	... de présenter, en utilisant la terminologie consacrée, les répercussions de directives suprêmes de conception sur une tâche à exécuter.				
3.6.9.4	... d'élaborer de façon cohérente des projets partiels pour un projet graphique global.				
3.6.9.6	... de concevoir de manière cohérente des projets globaux complexes, qui dépassent le cadre des médias, en tenant compte des directives supérieures en matière de communication et de création.				
3.6.10.2	... d'analyser l'idée d'un concept et de l'expliquer de manière compréhensible aux mandants.				
3.6.10.4	... d'analyser une idée exprimée sous la forme d'une esquisse et de présenter aux mandants de manière compréhensible les conséquences de sa mise en œuvre sur le plan visuel.				
3.6.11.2	... d'ouvrir de nouvelles perspectives de communication aux mandants en leur proposant des solutions innovatrices.				
3.6.11.4	... de mettre leur créativité à profit en soutenant de manière optimale les objectifs de communication des mandants.				
3.7	Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.				
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.				
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.				
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.				
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.				
3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.6	... dans le cadre de divers types de projets, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif.				
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.8	... d'optimiser les images sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique.				
3.7.4.10	... d'optimiser le choix du matériel pour la réalisation.				
3.7.4.11	... d'optimiser la conception des détails pour les supports imprimés.				

3.7.4.12	... d'optimiser la conception des détails pour les supports électroniques.				
3.8	Présentation				
3.8.2.3	... de choisir les moyens et les supports de présentation de manière à ce qu'ils soutiennent de façon optimale l'intention de communication.				
3.8.2.4	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière techniquement correcte.				
3.8.2.5	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière convaincante.				
3.8.3.4	... d'associer de manière appropriée les mandants à la présentation.				
3.8.3.5	... d'entrer en matière de manière convaincante sur les questions des mandants.				
3.9	Réalisation				
3.9.1.4	... de se procurer, auprès des mandants et des autres personnes concernées, toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.1.6	... de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des informations livrées par les mandants et les autres personnes concernées en vue de la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.				
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.				
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.6.2	... d'utiliser correctement les moyens auxiliaires courants pour la réalisation d'un projet.				
3.9.7.2	... de justifier le recours à des spécialistes de manière convaincante et correcte sous l'angle professionnel.				
3.9.7.3	... sur la base de critères prédéfinis, de choisir parmi plusieurs spécialistes celui qui convient le mieux.				
3.9.7.4	... de formuler correctement un mandat à l'intention de spécialistes associés au projet.				
3.9.8.5	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.8.6	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus de rechange envisageables pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.9.3	... d'encadrer le processus de production sous l'angle de l'assurance qualité.				
3.9.9.5	... d'évaluer de manière compétente les résultats de la production sur la base de critères techniques.				

3.9.10.3	... de proposer pour la réalisation, en indiquant les motifs, des procédés de production appropriés et écologiques usuels dans l'industrie des arts graphiques.				
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				
3.10	Administration des projets				
3.10.3.1	... de citer les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique.				
3.10.3.2	... de présenter de manière compréhensible sous la forme d'une vue d'ensemble les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique.				
3.10.3.3	... de récapituler les prestations fournies par les parties impliquées dans le cadre d'un mandat de création graphique sous la forme d'une vue d'ensemble.				
3.10.3.4	... d'expliquer de manière compréhensible les résultats des prestations de toutes les parties impliquées par rapport aux données du projet.				
3.10.4.1	... de citer les systèmes d'archivage.				
3.10.4.2	... de décrire en utilisant leurs propres termes le rôle d'un système d'archivage.				
3.10.4.3	... de classer les documents liés à un mandat de manière compréhensible pour des tiers.				

7^e semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.1.3.3	... préparer un portfolio professionnel pour un atelier, la section graphique d'une agence de communication ou de publicité ou de leurs clients.				
3.1.3.5	... d'utiliser les médias appropriés pour la présentation de projets.				
3.1.4.1	... d'expliquer, en leurs propres termes, le rôle et la fonction d'un réseau de contacts en tant qu'instrument ciblé de marketing.				
3.1.4.2	... de présenter, à l'aide d'exemples, de quelle manière des contacts peuvent être établis dans le cadre d'un réseau.				
3.1.4.3	... de décrire, à l'aide d'exemples, comment entretenir des relations d'affaires.				
3.2	Analyse				
3.2.1.3	... de définir, pour un mandat de création graphique, les actions qui découlent des objectifs convenus dans le cadre d'un briefing.				
3.2.1.5	... d'optimiser un briefing donné sur la base des résultats de sa propre analyse de marché et des tendances majeures dans le design graphique.				
3.2.2.4	... d'indiquer le fonctionnement optimal de la collaboration avec les mandants dans le cadre d'une recherche.				
3.2.2.6	... démontrer, dans le cadre de leur projet, comment la concurrence des mandants réagit aux tendances générales.				
3.2.2.9	... de collecter des informations qui soutiennent à bon escient la résolution du mandat de création graphique.				
3.2.3.3	... d'analyser de manière systématique les résultats de leur recherche sous l'angle des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				

3.2.3.5	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat et pour les objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.6	... de déduire des conclusions des actions et mesures concrètes et ciblées pour l'exécution du mandat de création graphique.				
3.2.4.3	... d'utiliser pour leur projet, leur mandant et son environnement la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation.				
3.2.4.5	... de concevoir une documentation claire, bien structurée et adaptée à la demande de mandant.				
3.3	Planification				
3.3.1.3	... de gérer leur calendrier détaillé couvrant toutes les étapes du projet.				
3.3.1.5	... de planifier les moyens de communication en fonction des objectifs de communication généraux et des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.3.1.6	... de respecter les données budgétaires dans leur planification.				
3.3.1.7	... de respecter les aspects écologiques dans leur planification.				
3.3.2.1	... de discerner les principales interfaces dans le déroulement d'un projet.				
3.3.2.2	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, de quelle manière les partenaires qui collaborent au projet sont pris en compte dans le calendrier.				
3.3.2.3	... d'expliquer de quelle manière ils assurent la coordination du projet.				
3.3.3.3	... d'expliquer le plan du projet de manière pertinente et détaillée au mandant et aux partenaires concernés.				
3.3.3.5	... de proposer de manière convaincante au mandant le choix des moyens de communication.				
3.3.3.6	... de tenir compte de l'avis du mandant dans la planification du projet.				
3.4	Idée				
3.4.1.5	... d'appliquer de manière ciblée au moins trois méthodes de développement d'idées.				
3.4.1.9	... de développer, pour des mandats de création graphique, des idées novatrices à l'aide de moyens créatifs.				
3.4.2.4	... d'établir, pour des mandats de création graphique, un catalogue de critères pour l'évaluation de leurs propres idées.				
3.4.2.7	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leurs qualités innovatrices et conceptuelles.				
3.4.2.10	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leur intention de communication.				
3.4.2.13	... de choisir, pour des mandats de création graphique, l'idée appropriée sur la base des critères formulés.				
3.4.2.16	... de présenter, pour des mandats de création graphique, une idée sous la forme d'esquisses compréhensibles de manière à pouvoir utiliser ces dernières pour la concrétisation du projet de conception.				

3.4.2.19	... de commenter de manière pertinente, pour des mandats de création graphique, le potentiel d'une idée choisie.				
3.4.3.7	... d'exposer en utilisant leurs propres termes, dans le cadre de leurs projets, les tendances actuelles de la culture et de la société.				
3.4.3.9	... de tenir compte pour leurs projets du contexte socio-culturel tout en prenant en considération les instructions propres au mandat.				
3.5	Concept				
3.5.1.5	... d'élaborer un concept de création graphique sur la base du briefing du mandant et de sa propre analyse.				
3.5.1.8	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant de quelle manière le concept visuel tient compte de l'objectif de communication.				
3.5.1.11	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant comment le concept visuel tient compte des conditions générales économiques.				
3.5.1.14	... d'examiner, dans le cadre de mandats, si le projet satisfait aux conditions écologiques et climatiques notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériaux et de supports respectueux de l'environnement et les aspects écologiques et de développement durable dans le cadre de la production.				
3.5.2.4	... dans le cadre de mandats, de formuler par écrit, en utilisant la terminologie exacte, le concept visuel qu'ils ont eux-mêmes élaboré.				
3.5.2.7	... de présenter aux mandants, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept visuel ainsi que la systématique et les règles qui régissent leur application.				
3.6	Projet				
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.				
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.				
3.6.3.4	... d'appliquer à leurs projets selon les règles usuelles différentes manières de représenter l'espace.				
3.6.4.4	... d'utiliser, pour différents projets en tenant compte des données des mandants, les moyens d'expression de la dramaturgie s'appliquant à la conception de travaux graphiques.				
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.				
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.				
3.6.7.4	... d'effectuer, pour un projet de création graphique, des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis.				
3.6.7.7	... de faire un dessin adapté aux objectifs de communication fixés, en tant que briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				
3.6.7.9	... de créer une illustration novatrice sous la forme d'un projet pour un briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				

3.6.8.3	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques spécifiques des mandants.				
3.6.8.6	... d'élaborer de manière professionnelle des projets destinés aux médias électroniques en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques des mandants.				
3.6.9.3	... de présenter, en utilisant la terminologie consacrée, les répercussions de directives suprêmes de conception sur une tâche à exécuter.				
3.6.9.4	... d'élaborer de façon cohérente des projets partiels pour un projet graphique global.				
3.6.9.6	... de concevoir de manière cohérente des projets globaux complexes, qui dépassent le cadre des médias, en tenant compte des directives supérieurs en matière de communication et de création.				
3.6.10.2	... d'analyser l'idée d'un concept et de l'expliquer de manière compréhensible aux mandants.				
3.6.10.4	... d'analyser une idée exprimée sous la forme d'une esquisse et de présenter aux mandants de manière compréhensible les conséquences de sa mise en œuvre sur le plan visuel.				
3.6.11.2	... d'ouvrir de nouvelles perspectives de communication aux mandants en leur proposant des solutions innovatrices.				
3.6.11.4	... de mettre leur créativité à profit en soutenant de manière optimale les objectifs de communication des mandants.				
3.7	Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.				
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.				
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.				
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.				
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.				
3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.6	... dans le cadre de divers types de projets, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif.				
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.8	... d'optimiser les images sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique.				
3.7.4.10	... d'optimiser le choix du matériel pour la réalisation.				
3.7.4.11	... d'optimiser la conception des détails pour les supports imprimés.				

3.7.4.12	... d'optimiser la conception des détails pour les supports électroniques.				
3.8	Présentation				
3.8.2.3	... de choisir les moyens et les supports de présentation de manière à ce qu'ils soutiennent de façon optimale l'intention de communication.				
3.8.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.				
3.8.2.5	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière convaincante.				
3.8.3.4	... d'associer de manière appropriée les mandants à la présentation.				
3.8.3.5	... d'entrer en matière de manière convaincante sur les questions des mandants.				
3.9	Réalisation				
3.9.1.4	... de se procurer, auprès des mandants et des autres personnes concernées, toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.1.6	... de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des informations livrées par les mandants et les autres personnes concernées en vue de la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.				
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.				
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.6.2	... d'utiliser correctement les moyens auxiliaires courants pour la réalisation d'un projet.				
3.9.7.2	... de justifier le recours à des spécialistes de manière convaincante et correcte sous l'angle professionnel.				
3.9.7.3	... sur la base de critères prédéfinis, de choisir parmi plusieurs spécialistes celui qui convient le mieux.				
3.9.7.4	... de formuler correctement un mandat à l'intention de spécialistes associés au projet.				
3.9.8.5	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.8.6	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus de rechange envisageables pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.9.3	... d'encadrer le processus de production sous l'angle de l'assurance qualité.				

3.9.9.5	... d'évaluer de manière compétente les résultats de la production sur la base de critères techniques.				
3.9.10.3	... de proposer pour la réalisation, en indiquant les motifs, des procédés de production appropriés et écologiques usuels dans l'industrie des arts graphiques.				
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				
3.10	Administration des projets				
3.10.3.1	... de citer les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique.				
3.10.3.2	... de présenter de manière compréhensible sous la forme d'une vue d'ensemble les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique.				
3.10.3.3	... de récapituler les prestations fournies par les parties impliquées dans le cadre d'un mandat de création graphique sous la forme d'une vue d'ensemble.				
3.10.3.4	... d'expliquer de manière compréhensible les résultats des prestations de toutes les parties impliquées par rapport aux données du projet.				
3.10.4.1	... de citer les systèmes d'archivage.				
3.10.4.2	... de décrire en utilisant leurs propres termes le rôle d'un système d'archivage.				
3.10.4.3	... de classer les documents liés à un mandat de manière compréhensible pour des tiers.				

8^e semestre

Compte rendu du niveau de formation atteint sur la base de la Check-list →

Objectif général

Objectifs évaluateurs (Les graphistes sont capables ...)



		A	B	D	C
		Exigences largement remplies	Exigences remplies	Exigences partiellement remplies	Exigences non remplies
3.1	Démarchage				
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné.				
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné.				
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.				
3.1.3.3	... préparer un portfolio professionnel pour un atelier, la section graphique d'une agence de communication ou de publicité ou de leurs clients.				
3.1.3.5	... d'utiliser les médias appropriés pour la présentation de projets.				
3.1.4.1	... d'expliquer, en leurs propres termes, le rôle et la fonction d'un réseau de contacts en tant qu'instrument ciblé de marketing.				
3.1.4.2	... de présenter, à l'aide d'exemples, de quelle manière des contacts peuvent être établis dans le cadre d'un réseau.				
3.1.4.3	... de décrire, à l'aide d'exemples, comment entretenir des relations d'affaires.				
3.2	Analyse				
3.2.1.3	... de définir, pour un mandat de création graphique, les actions qui découlent des objectifs convenus dans le cadre d'un briefing.				
3.2.1.5	... d'optimiser un briefing donné sur la base des résultats de sa propre analyse de marché et des tendances majeures dans le design graphique.				
3.2.2.4	... d'indiquer le fonctionnement optimal de la collaboration avec les mandants dans le cadre d'une recherche.				
3.2.2.6	... démontrer, dans le cadre de leur projet, comment la concurrence des mandants réagit aux tendances générales.				
3.2.2.9	... de collecter des informations qui soutiennent à bon escient la résolution du mandat de création graphique.				
3.2.3.3	... d'analyser de manière systématique les résultats de leur recherche sous l'angle des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				

3.2.3.5	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat et pour les objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.2.3.6	... de déduire des conclusions des actions et mesures concrètes et ciblées pour l'exécution du mandat de création graphique.				
3.2.4.3	... d'utiliser pour leur projet, leur mandat et son environnement la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation.				
3.2.4.5	... de concevoir une documentation claire, bien structurée et adaptée à la demande de mandant.				
3.3	Planification				
3.3.1.3	... de gérer leur calendrier détaillé couvrant toutes les étapes du projet.				
3.3.1.5	... de planifier les moyens de communication en fonction des objectifs de communication généraux et des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire.				
3.3.1.6	... de respecter les données budgétaires dans leur planification.				
3.3.1.7	... de respecter les aspects écologiques dans leur planification.				
3.3.2.1	... de discerner les principales interfaces dans le déroulement d'un projet.				
3.3.2.2	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, de quelle manière les partenaires qui collaborent au projet sont pris en compte dans le calendrier.				
3.3.2.3	... d'expliquer de quelle manière ils assurent la coordination du projet.				
3.3.3.3	... d'expliquer le plan du projet de manière pertinente et détaillée au mandant et aux partenaires concernés.				
3.3.3.5	... de proposer de manière convaincante au mandant le choix des moyens de communication.				
3.3.3.6	... de tenir compte de l'avis du mandant dans la planification du projet.				
3.4	Idée				
3.4.1.5	... d'appliquer de manière ciblée au moins trois méthodes de développement d'idées.				
3.4.1.9	... de développer, pour des mandats de création graphique, des idées novatrices à l'aide de moyens créatifs.				
3.4.2.4	... d'établir, pour des mandats de création graphique, un catalogue de critères pour l'évaluation de leurs propres idées.				
3.4.2.7	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leurs qualités innovatrices et conceptuelles.				
3.4.2.10	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leur intention de communication.				
3.4.2.13	... de choisir, pour des mandats de création graphique, l'idée appropriée sur la base des critères formulés.				
3.4.2.16	... de présenter, pour des mandats de création graphique, une idée sous la forme d'esquisses compréhensibles de manière à pouvoir utiliser ces dernières pour la concrétisation du projet de conception.				

3.4.2.19	... de commenter de manière pertinente, pour des mandats de création graphique, le potentiel d'une idée choisie.				
3.4.3.7	... d'exposer en utilisant leurs propres termes, dans le cadre de leurs projets, les tendances actuelles de la culture et de la société.				
3.4.3.9	... de tenir compte pour leurs projets du contexte socio-culturel tout en prenant en considération les instructions propres au mandat.				
3.5	Concept				
3.5.1.5	... d'élaborer un concept de création graphique sur la base du briefing du mandant et de sa propre analyse.				
3.5.1.8	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant de quelle manière le concept visuel tient compte de l'objectif de communication.				
3.5.1.11	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant comment le concept visuel tient compte des conditions générales économiques.				
3.5.1.14	... d'examiner, dans le cadre de mandats, si le projet satisfait aux conditions écologiques et climatiques notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériaux et de supports respectueux de l'environnement et les aspects écologiques et de développement durable dans le cadre de la production.				
3.5.2.4	... dans le cadre de mandats, de formuler par écrit, en utilisant la terminologie exacte, le concept visuel qu'ils ont eux-mêmes élaboré.				
3.5.2.7	... de présenter aux mandants, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept visuel ainsi que la systématique et les règles qui régissent leur application.				
3.6	Projet				
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.				
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.				
3.6.3.4	... d'appliquer à leurs projets selon les règles usuelles différentes manières de représenter l'espace.				
3.6.4.4	... d'utiliser, pour différents projets en tenant compte des données des mandants, les moyens d'expression de la dramaturgie s'appliquant à la conception de travaux graphiques.				
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.				
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.				
3.6.7.4	... d'effectuer, pour un projet de création graphique, des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis.				
3.6.7.7	... de faire un dessin adapté aux objectifs de communication fixés, en tant que briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				
3.6.7.9	... de créer une illustration novatrice sous la forme d'un projet pour un briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.				

3.6.8.3	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques spécifiques des mandants.				
3.6.8.6	... d'élaborer de manière professionnelle des projets destinés aux médias électroniques en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques des mandants.				
3.6.9.3	... de présenter, en utilisant la terminologie consacrée, les répercussions de directives suprêmes de conception sur une tâche à exécuter.				
3.6.9.4	... d'élaborer de façon cohérente des projets partiels pour un projet graphique global.				
3.6.9.6	... de concevoir de manière cohérente des projets globaux complexes, qui dépassent le cadre des médias, en tenant compte des directives supérieures en matière de communication et de création.				
3.6.10.2	... d'analyser l'idée d'un concept et de l'expliquer de manière compréhensible aux mandants.				
3.6.10.4	... d'analyser une idée exprimée sous la forme d'une esquisse et de présenter aux mandants de manière compréhensible les conséquences de sa mise en œuvre sur le plan visuel.				
3.6.11.2	... d'ouvrir de nouvelles perspectives de communication aux mandants en leur proposant des solutions innovatrices.				
3.6.11.4	... de mettre leur créativité à profit en soutenant de manière optimale les objectifs de communication des mandants.				
3.7	Conception détaillée				
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique.				
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.				
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet.				
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux.				
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.				
3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé.				
3.7.4.6	... dans le cadre de divers types de projets, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif.				
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.8	... d'optimiser les images sous l'angle de la conception graphique.				
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique.				
3.7.4.10	... d'optimiser le choix du matériel pour la réalisation.				
3.7.4.11	... d'optimiser la conception des détails pour les supports imprimés.				

3.7.4.12	... d'optimiser la conception des détails pour les supports électroniques.				
3.8	Présentation				
3.8.2.3	... de choisir les moyens et les supports de présentation de manière à ce qu'ils soutiennent de façon optimale l'intention de communication.				
3.8.2.4	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière techniquement correcte.				
3.8.2.5	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière convaincante.				
3.8.3.4	... d'associer de manière appropriée les mandants à la présentation.				
3.8.3.5	... d'entrer en matière de manière convaincante sur les questions des mandants.				
3.9	Réalisation				
3.9.1.4	... de se procurer, auprès des mandants et des autres personnes concernées, toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.1.6	... de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des informations livrées par les mandants et les autres personnes concernées en vue de la réalisation d'un projet graphique.				
3.9.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.				
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.				
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet.				
3.9.6.2	... d'utiliser correctement les moyens auxiliaires courants pour la réalisation d'un projet.				
3.9.7.2	... de justifier le recours à des spécialistes de manière convaincante et correcte sous l'angle professionnel.				
3.9.7.3	... sur la base de critères prédéfinis, de choisir parmi plusieurs spécialistes celui qui convient le mieux.				
3.9.7.4	... de formuler correctement un mandat à l'intention de spécialistes associés au projet.				
3.9.8.5	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.8.6	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus de rechange envisageables pour la production d'un projet de conception graphique.				
3.9.9.3	... d'encadrer le processus de production sous l'angle de l'assurance qualité.				
3.9.9.5	... d'évaluer de manière compétente les résultats de la production sur la base de critères techniques.				

3.9.10.3	... de proposer pour la réalisation, en indiquant les motifs, des procédés de production appropriés et écologiques usuels dans l'industrie des arts graphiques.				
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques.				
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail.				
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie.				
3.10	Administration des projets				
3.10.3.1	... de citer les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique.				
3.10.3.2	... de présenter de manière compréhensible sous la forme d'une vue d'ensemble les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique.				
3.10.3.3	... de récapituler les prestations fournies par les parties impliquées dans le cadre d'un mandat de création graphique sous la forme d'une vue d'ensemble.				
3.10.3.4	... d'expliquer de manière compréhensible les résultats des prestations de toutes les parties impliquées par rapport aux données du projet.				
3.10.4.1	... de citer les systèmes d'archivage.				
3.10.4.2	... de décrire en utilisant leurs propres termes le rôle d'un système d'archivage.				
3.10.4.3	... de classer les documents liés à un mandat de manière compréhensible pour des tiers.				